

La formation du personnel éducatif pour handicapés mentaux

Autor(en): **J.T.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **58 (1970)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique tv

AUJOURD'HUI, MADAME

Tous les jours, du mardi au samedi, la deuxième chaîne française présente de 14 h. 30 à 15 h. 10 cette émission d'Armand Jammot; nous recommandons aux lectrices, qui sont parfois à la maison à cette heure-là, de la regarder de temps en temps; les problèmes soulevés, les rencontres proposées, les débats engagés sont loin de concerner les seules Françaises. Nous apprécions aussi la tenue de cette émission, son sérieux, son souci d'objectivité, sa volonté de ne pas rester à la surface des idées, tout en se voulant à la portée de toutes. Un très bon moment vraiment.

Deux exemples: le 15 septembre, des femmes françaises disaient leur difficulté à obtenir dans le cadre de leur profession la place — et le salaire! — que leur préparation justifierait; des jeunes femmes tunisiennes, elles, se déclaraient entièrement satisfaites de leur situation professionnelle, parvenant sans peine aux plus hauts postes, payées comme leurs collègues masculins à des postes identiques et parfaitement admises par eux, cas échéant, comme supérieures hiérarchiques. Sceptiques, les Françaises de rétorquer: «Oui, parce que vous êtes une nation neuve et que les capacités de tous et de toutes sont requises mais, quand vous serez vraiment en compétition avec les hommes, croyez-vous que vous serez encore traitées en égales absolues?»

Le 22 septembre, c'était l'interview remarquable de la journaliste Madeleine Jacob qui a parlé de son métier, de l'idée qu'elle s'en fait, de ses premiers reportages, de ses multiples contacts à tous les échelons; chroniqueur judiciaire aussi, Madeleine Jacob pense qu'un moment vient où le journaliste doit quitter son objectivité pour prendre parti et que l'honneur de sa profession est dans cet engagement.

LE SUFFRAGE FÉMININ AU CONSEIL DES ÉTATS (TV romande)

Vous avez lu l'analyse de cette séance du 23 septembre dans vos journaux en général et dans celui-ci en particulier, aussi n'allongerai-je pas, mais je tenais à souligner que non seulement cette séance avait été télévisée en direct, mais que c'était aussi la première fois que les caméras transmettaient une séance du Conseil des États. Heureux début!

Nous espérons que vous fûtes nombreuses à suivre le chaleureux rapport du député tessinois M. Ferruccio Bolla car, le voir et l'entendre dans les détours malicieux d'une pensée aussi intégrée qu'érudite, c'était vivre une heure privilégiée.

J. L.

La formation du personnel éducatif pour handicapés mentaux

C'était le thème de la journée d'information organisée, à Lausanne, le 1er octobre, par l'Association romande d'éducateurs de jeunes inadaptés et l'Association suisse en faveur des arriérés.

La commission suisse d'étude pour les problèmes des handicapés mentaux a été créée en 1967 sur l'initiative de la Fédération mentale des associations de parents d'enfants atteints de déficiences. Son but: susciter et coordonner les efforts en faveur des handicapés mentaux de tout le pays et établir un contact avec l'opinion publique.

Dix groupes de travail (sous-commissions) ont été formés: prévention; traitement; développement de l'enfant d'âge préscolaire, conseils aux parents et prise en charge; formation scolaire spéciale; problèmes du séjour en internat; intégration professionnelle et mesures en faveur de ceux qui ne peuvent être intégrés; aspects juridiques; statistique; terminologie; information.

COMMENT RÉSOUDRE LES PROBLÈMES

ASA et AREJ ont prévu de se rencontrer une fois par an. Leurs problèmes actuels? Difficultés de recruter du personnel, insuffisance en nombre de centres de formation pour éducateurs d'handicapés mentaux, pénurie d'enseignants dans ces centres de formation, pourcentage très important de personnel non qualifié, se trouvant être seuls — ou presque seuls — «éducateurs» dans certaines maisons pour handicapés mentaux.

Plusieurs projets pour la formation d'éducateurs sont à l'étude dans divers cantons. La section vaudoise de l'ASA s'est efforcée de mettre sur pied un programme de formation du personnel auxiliaire travaillant dans les institutions de ce canton. Mais il serait

souhaitable d'arriver à établir des programmes de formation admis par tous les cantons. En outre, les participants à la réunion ASA-AREJ de l'autre jour souhaitent vivement qu'une collaboration s'établisse avec la Commission suisse d'étude pour les problèmes des handicapés mentaux, laquelle est en train d'étudier, entre autres, la formation du personnel éducatif pour les âges préscolaire, scolaire (internat et externe), post-scolaire (ateliers, foyers) de l'handicapé mental.

Devant les représentants des Conseils d'Etat, des associations cantonales de parents d'EMH, des organisations patronales, des commissions et secrétariats AI de l'OFAS, des écoles de formation, de l'Institut de pédagogie curative de Fribourg, de l'Institut des sciences de l'éducation de Genève, de la Commission suisse d'étude pour les problèmes des handicapés mentaux, et autres, M. Cruchaud, président de l'AREJ, a ouvert la séance.

M. Wahl, président de la Fédération suisse des associations de parents d'enfants mentalement handicapés, a exposé les buts de la Commission suisse d'étude pour les problèmes des handicapés mentaux. Mlle Hubacher, secrétaire de l'ASA, a présenté quelques échanges de vue au sujet de la formation du personnel auxiliaire, les délégués cantonaux ont fait quelques communications concernant les projets et réalisations dans le domaine de la formation du personnel éducatif, et l'on a procédé à la nomination du groupe d'étude et de travail concernant la formation du personnel éducatif (10 personnes). Après quoi, on a entendu diverses propositions intéressantes sur lesquelles nous reviendrons ultérieurement, cette réunion ayant attiré beaucoup de monde et ayant été particulièrement constructive.

J. T.

Elles sont abonnées depuis 50 ans!

Nous continuons, comme ces mois derniers, à céder la plume à nos plus anciennes abonnées en les assurant que nous sommes très touchées de leur fidélité et très fières de compter parmi nos lectrices des femmes qui ont osé soutenir un mouvement peu populaire à l'époque et, par leur courage et leur détermination, ont largement contribué à poser les bases d'une société nouvelle, plus équitable pour les femmes.

Mme H.-L. AEGLER
Neuchâtel



Motiver toujours plus et mieux la révolutionnaire conviction intime qui se forment à vivre l'injustice des lois pour l'ouvrière et la fonctionnaire, astreintes à la même préparation et aux égales obligations, convaincre et fortifier les hésitantes craintives. Ce fut le premier but atteint par le «Mouvement féministe» malgré l'indifférence et l'ironie.

Devenu «Femmes Suisses» cet audacieux changement de titre est le signe indéniable d'un large progrès dans l'opinion publique, jusque dans les sphères officielles et cela en dehors de tout parti politique.

La porte est ouverte. Pour l'honneur du pays, pour la dignité de la femme suisse, pour sa valeur civile et civique, va de l'avant journal des femmes suisses, la cause est juste et bonne.

H.-L. Aegler, Neuchâtel.

Mme L. CHRISTIN
Chexbres

J'aime «Femmes Suisses», car j'ai toujours été féministe. L'équivalence de la femme et de l'homme a été pour moi une certitude. Si je n'ai jamais été une grande lutteuse j'ai en tout temps affirmé mes convictions. Quelle persévérance dans les luttes pour obtenir peu à peu les droits de la femme et c'est beaucoup à «Femmes Suisses» que nous le devons. Alors que ce journal continue, comme il le fait si bien, à renseigner les femmes sur leurs possibilités et leurs succès.

L. Christin, Chexbres.

COMMUNIQUÉ : SKI - VACANCES - REPOS

Les camps de Rosaly vous offre tout cela. Une semaine où vous pourrez profiter de la neige, du soleil, skier, vous promener, lire ou participer à des groupes de discussion au gré de votre fantaisie. Les Unions chrétiennes féminines vaudoises proposent à toutes les jeunes femmes, mariées, célibataires, jeunes mamans, trois séjours à choix à Rosaly, Les Paccots/Châtel-Saint-Denis:

1. du 18 au 23 janvier;
2. du 25 au 30 janvier;
3. du 1er au 6 février 1971.

Pour affronter la fin de l'hiver toute détendue et heureuse, renseignez-vous sans tarder auprès de Mme F. Boudry, 1699 Ecoteaux. Tél. (021) 93 81 53.

On nous écrit:

POUR LES FEMMES CÉLIBATAIRES MADAME OU MADEMOISELLE?

Madame, Voici un problème qui me préoccupe depuis quelque temps et dont on parle un peu partout, sauf en Suisse romande. Il s'agit de donner à la femme célibataire la possibilité d'être appelée officiellement Madame, ne serait-ce que par solidarité avec les mères célibataires.

En Allemagne, en Autriche, en Suède, au Danemark ceci est coutume depuis de nombreuses années et la France a suivi il n'y a pas longtemps. En Suisse alémanique plus personne ne s'étonne si Frau X, dit qu'elle est célibataire. Un exemple connu est Mme Lieberher, conseiller administratif (sans erreur) à Zurich.

Radio Beromünster a consacré plusieurs émissions à ce sujet. Dans une interview avec Mme Annie Muret, de «Bund Schweizerischer Frauenvereine» Berne, diffusée en 1961, celle-ci déclare qu'elle soutenait cette idée depuis 30 ans déjà. Me Emma Kammeracher, avec qui j'ai pu discuter de ce problème, m'a affirmé que les titres de Madame et Mademoiselle n'ont aucune valeur juridique.

Ce qui me gêne, ce n'est pas d'être célibataire mais qu'on nous appelle par notre état civil, tandis que l'homme est Monsieur dès l'âge de 18 ans, ou avant.

De nombreuses femmes célibataires désirent malgré tout garder leur titre de Mademoiselle. Mais alors, il suffirait que celles qui aimeraient changer puissent en faire la demande, comme c'est le cas en France.

En vous remerciant de votre intérêt, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Rina Nordjam.



DES TIERS PAS COMME LES AUTRES

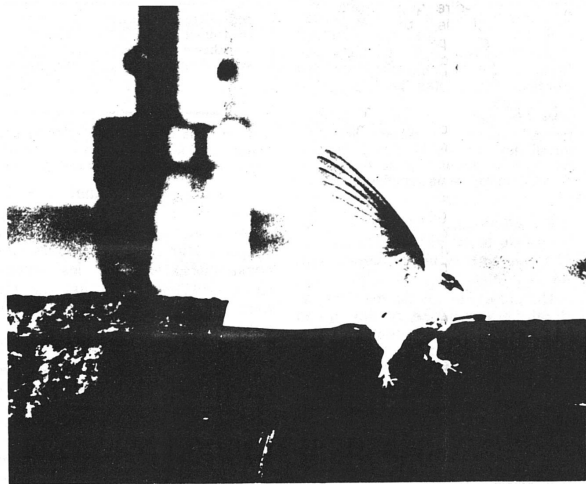
Madame, Un article, signé L'Helvétie, en page 2 du n° 9 de «Femmes Suisses» (première colonne), dit que dans une classe d'école un tiers a 1 franc par semaine d'argent de poche, un tiers a 2 francs, le troisième tiers 5 francs et le restant rien du tout...

Qui est ce restant? Un entier n'a que trois tiers!

Comme maîtresse d'arithmétique, je relève cette erreur.

Réd. — L'auteur avait écrit: «la moitié du troisième tiers a 5 francs hebdomadaires, le restant rien du tout». Nostra culpa: cette omission aurait dû être rétablie à la correction des épreuves.

La bonne résolution d'octobre:



(Photo Jean Mohr)

La paix encore et toujours menacée... Faisons-la au moins régner où nous en avons la possibilité

Pour le beau trousseau...
LA LINIÈRE
3 RUE DU RHONE-GENEVE
...Pour le joli cadeau

Ecole pédagogique privée FLORIANA

LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

Direction: E. PIOTET

- FORMATION de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées
- PRÉPARATION au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous

Abonnez-vous à
Femmes Suisses

HAUTE-COUTURE
PRÊT A PORTER

MESURE

Ida-Laurence

10, rue du Vieux-Colliège Genève Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris

les grandes marques
ne sont pas chères!

voyez DAMON-LITERIE

Carouge 8, rue des Moraines,
tél. 42 09 38.
Ouvert de 14 à 19 h. et le samedi
toute la journée. Stationnement privé.

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande

GENÈVE Rue de la Croix-d'Or 3